

# Garde-Chasse



## Objectifs de la formation

Au terme de ce parcours, les participants seront en mesure de:

- **Reconnaître, observer et gérer la faune sauvage**, en particulier le gibier, dans le respect des équilibres naturels.
- **Surveiller et aménager un territoire de chasse**, en tenant compte des enjeux environnementaux, de sécurité et de biodiversité.
- **Se préparer efficacement à l'obtention du permis de chasse**, grâce à une approche structurée et ancrée dans la réalité du terrain.
- **Organiser des journées de chasse**, qu'il s'agisse de battues, d'approche ou d'autres techniques, en maîtrisant les aspects logistiques, réglementaires et sécuritaires.

## Programme

- La chasse, sa gestion, ses techniques : 120 Périodes
- Législation relative à la chasse : 40 Périodes
- Sciences naturelles et environnement : 60 Périodes
- Sciences forestières : 50 Périodes
- Estimation agricoles et forestières : 50 Périodes

## Formation

### Conditions d'admission

- Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou
- Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

### Durée

- Un an, 2 à 3 soirées par semaine + certains samedis pour les exercices pratiques

### Coût

- minerval de promotion sociale
- gratuit pour les chômeurs complets indemnisés, les demandeurs d'emploi, les personnes dépendant du CPAS.

## Titre obtenu (reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

- Attestation de réussite de l'Enseignement Secondaire Supérieur

## Renseignements et inscriptions



*Etablissement Communal d'Enseignement de Promotion Sociale – Couillet*  
*rue Alfred Nobel 3 à 6010 COUILLET - 071 / 434 808*  
*eceps.couillet@charleroi.be*